



CCMMEP
19 octobre 2021

Déclaration liminaire CGT

Improvisation ou amateurisme

Dans les deux cas, cela n'a rien de rassurant pour les personnels de l'Éducation nationale.

Des idées fusent du ministère, infusent dans l'espace médiatique puis retombent lourdement sur les épaules de celles et ceux qui doivent les appliquer dans la foulée : nous personnels de l'Éducation nationale.

Quel est le problème, me direz-vous : les chefs ordonnent, les exécutant·es obéissent...

Ce n'est pas la vision du travail à la CGT mais admettons... Quoi qu'il en soit, le « chef » néglige très clairement, et de plus en plus une de ses obligations essentielles : il doit veiller à la santé mentale et physique et à la sécurité de ses travailleurs. Les personnels de l'Éducation nationale, professeur·es et AESH doivent bénéficier de conditions de travail qui ne les mettent pas en danger.

Or, que remarquons-nous depuis le dernier CCMMEP :

- **la réforme de la réforme du bac** : elle se poursuit inexorablement, sans tenir compte des remontées catastrophiques du terrain. Le contrôle continu associé à ParcoursSup conduit à stresser l'ensemble des personnels et élèves du lycée. Les enseignant·es passent moins de temps à transmettre et faire réfléchir qu'à évaluer. Iels n'ont plus les moyens de faire correctement leur travail et se retrouvent en première ligne face aux familles inquiètes qui exigent des comptes puisque chaque note conditionne l'avenir de leur enfant. L'examen ponctuel en Terminale avait sans doute des failles mais portion négligeable en comparaison de ces usines à maltraitance. Quand le Ministère écouterait-il le terrain et remettra-t-il en place un examen national de fin de lycée !?
- **le traitement de la 5^e vague dans l'Éducation nationale** : elle donne lieu à des décisions qui vont dégrader les conditions de travail et la santé des personnels. Le résumé « *Face à l'augmentation des fermetures de classe, Jean-Michel Blanquer interdit les fermetures de classe.* » constitue un assez bon descriptif de la situation. En cassant le thermomètre, le ministère pense-t-il sérieusement qu'il va faire baisser la fièvre ou arrêter la pandémie ? Si le but est d'enrayer la pandémie, pourquoi ne pas exiger un test covid 7 jours après le premier test négatif ? Mais ce n'est pas tout : nous venons d'avoir confirmation hier soir que les professeur·es des écoles devront assurer à la fois présentiel et distanciel. Que cherche à faire le Ministère : l'évocation de la mémoire de Christine Renon est elle complètement effacée rue de Grenelle ?

La lecture du Bilan Social à l'ordre du jour de ce CCMMEP, nous a conforté·es sur le fait que le Ministère est sourd au mal-être des personnels : on continue d'y constater des salaires indignes notamment pour les AESH et les maîtres délégué·es, des différences de carrière et de salaires hommes-femmes / privé-public qui ne s'amenuisent pas, une augmentation diffuse de la précarité des personnels mais surtout ... un chapitre 8 intitulé « Les départs à la retraite et démissions » qui ne donnent aucun élément sur les démissions Or, nous savons comme vous le savez : les conditions de travail dégradantes que nous impose le Ministère conduisent à une très forte augmentation des burnouts, des demandes de ruptures conventionnelles (souvent refusées) et des démissions des plus jeunes comme des plus expérimenté·es. Cela fait plusieurs années que nos organisations syndicales demandent des chiffres sur ces sujets précis : pourquoi ne les avons-nous toujours pas ?

Revenons à la métaphore de l'entreprise : un employeur, qui souhaiterait que son entreprise « tourne » efficacement, s'y prendrait-il différemment ? Ne s'exposerait-il pas à des contentieux en termes de droits du travail en négligeant ses obligations ? L'Éducation nationale n'est pas une entreprise : il s'agit d'un ministère dont le but est de faire tourner efficacement le service public d'Éducation nationale, essentiel à la formation et l'émancipation des jeunes. La maltraitance des personnels ne fait pas particulièrement partie de son ADN. Alors : assistons-nous à un tournant dans les objectifs de notre ministère ? Est-ce dispenser un enseignement de qualité ou de trouver un mode de garde pour maintenir les parents au travail y compris en sacrifiant la santé des personnels ?

Le traitement indigne des métiers du liens et du soin fait l'objet d'une grande enquête de la CGT : je vous engage à y constater qu'au vu de leur situation actuelle, les AESH et les professeur·es des écoles, personnels du MEN, ont dû y être inclu·es.